

PAR COURRIEL

Québec, le 21 octobre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 30 septembre dernier, le député de la circonscription de LaFontaine, a demandé des précisions au sujet des sommes versées en 2024-2025 et celles prévues en 2025-2026 pour soutenir la mise en œuvre des actions liées au radon dans le cadre du Plan d'action 2024-2026 du Programme québécois de cancérologie de la Direction de la cancérologie du Sous-ministériat à la santé physique et pharmaceutique au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ces actions sont menées conjointement avec la Direction de la santé environnementale, climatique et du travail (DSECT) du Sous-ministériat à la prévention et à la santé publique (SMPSP).

La DSECT du SMPSP a accordé des sommes aux organismes partenaires, dont l'Association pulmonaire du Québec, pour des activités de sensibilisation, de formation ou de cartographie :

- L'Association pulmonaire du Québec a reçu une aide financière de 15 000 \$ pour l'année 2024-2025 avec le mandat de promouvoir la détection du radon dans les ménages québécois. La compilation des données pour effectuer une cartographie des cas avérés de présence de radon ne faisait pas partie du mandat accordé dans le cadre de cette aide financière, et elle ne fait pas partie des orientations prévues par le MSSS en 2025-2026;
- Une somme de 8 500 \$ a été versée en communication, en publicité et en médias sociaux.

... 2

Concernant les initiatives prévues pour favoriser la détection du radon et la définition des mesures concrètes envisagées pour soutenir la mitigation du radon dans les bâtiments touchés, le MSSS est en phase de réévaluation de ses orientations et de ses collaborations en matière de prévention. Le MSSS explore, entre autres, la possibilité d'établir un partenariat avec les municipalités en collaboration avec les directions régionales de santé publique. En outre, nous assurons une veille auprès des acteurs du milieu académique dont les travaux pourraient faire changer nos priorités à court et moyen termes afin d'optimiser nos efforts.

Le Plan d'action 2024-2026 du Programme québécois de cancérologie prévoit quant à lui diverses mesures de sensibilisation aux risques associés à l'exposition au radon auprès des personnes atteintes de cancer et de leurs proches. Ces actions sont en cours de réalisation.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 25-MS-03301